

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 32 (1952)
Heft: 7

Artikel: Les recherches de pétrole en France et dans l'Union française
Autor: Blanchard, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

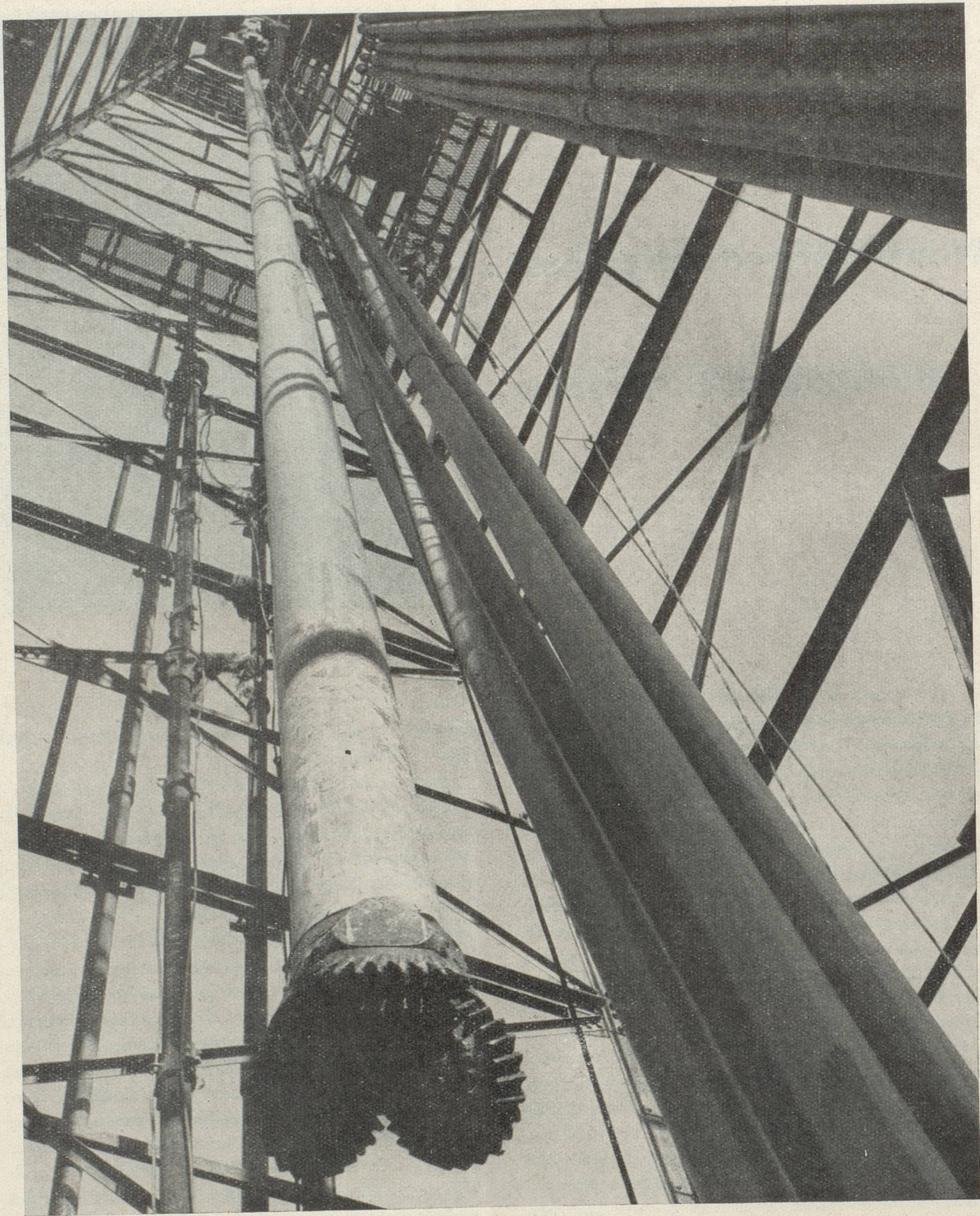
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

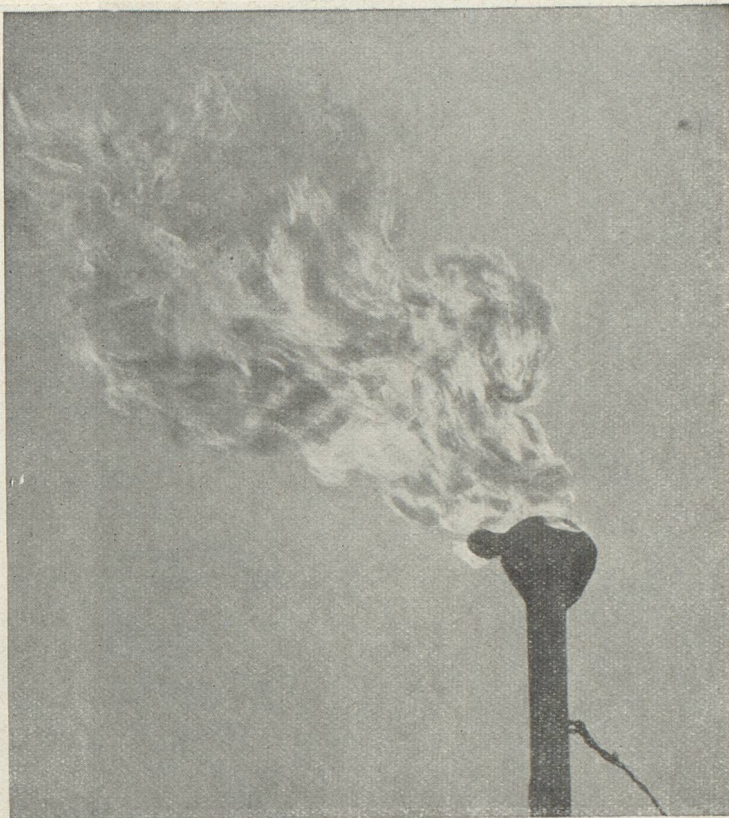
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le matériel de forage d'un puits de pétrole.

(Les clichés qui illustrent les pages 232 à 240 de ce numéro ont été mis obligeamment à notre disposition par l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole et par la rédaction de la revue « Pétrole-progrès ».)

LES RECHERCHES DE PÉTROLE en France et dans l'Union française



La torche où sont brûlés les gaz jusqu'ici inutilisés de Lacq.

par

André Blanchard

Président de la Chambre Syndicale de la Recherche
et de la Production du Pétrole et du Gaz Naturel

HISTORIQUE

Pendant longtemps, les recherches de pétrole en France et dans les pays soumis à l'autorité ou à l'influence française ont été limitées à des initiatives locales.

Des entreprises dont les ressources financières étaient insuffisantes et dont l'équipement laissait à désirer par sa puissance aussi bien que par sa qualité ont, dans un passé déjà lointain, essayé d'explorer par forages les régions sédimentaires où les conditions géologiques paraissaient favorables et, faute de moyens, ont toutes échoué, si l'on met à part le minuscule gisement de Gabian découvert en 1924 et maintenant épuisé.

Jusqu'en 1930, la seule activité digne d'être mentionnée était celle de la société française à laquelle avait été amodié après la guerre de 1914-1918 le gisement de Pechelbronn (Alsace) dont le pétrole est extrait en grande partie par puits et galeries.

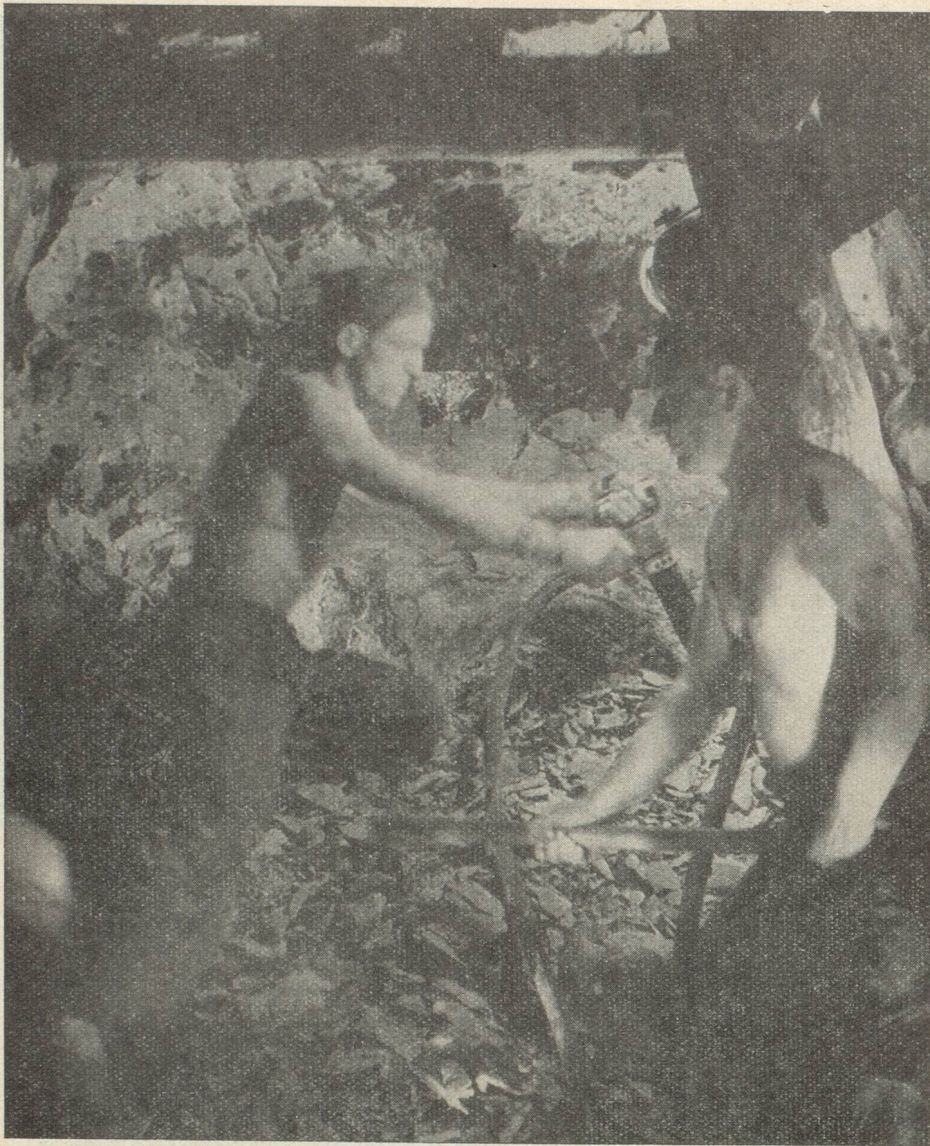
A cette époque fut créée la Société Chérifienne des Pétroles qui, avec un personnel compétent et une organisation appropriée, commença l'exploration du territoire marocain. Un premier succès, dont les résultats furent malheureusement de courte durée, vint couronner ses efforts au Tselfat, en mars 1934.

En France métropolitaine, l'idée de la recherche du pétrole

faisait peu à peu son chemin. L'année 1937 vit naître le Centre de Recherches de Pétrole du Midi, doté de moyens sérieux en personnel et en matériel, qui découvrit en juillet 1939 le puissant gisement de gaz de Saint-Marcet (Haute-Garonne) et qui devint aussitôt après la Régie Autonome des Pétroles.

La guerre et l'invasion du territoire interrompirent l'essor qu'une telle découverte était capable de donner aux recherches de pétrole dans notre pays. La gestation des mesures propres à les développer reprit à la fin de 1941, mais leur exécution fut conduite avec la discrétion imposée par la présence de l'occupant.

Dès la Libération, les Pouvoirs publics s'attachèrent à donner une impulsion nouvelle et, cette fois, décisive, aux recherches de pétrole. Afin de les coordonner et d'aider à leur financement, ils créèrent un établissement public, le Bureau de Recherches de Pétrole. Aux organismes nés avant la guerre et à la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, fondée en 1942, vinrent s'ajouter successivement la Société Nationale des Pétroles du Languedoc Méditerranéen, la Société Nationale de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Algérie, la Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Tunisie, la Société des Pétroles d'Afrique Equatoriale Française, la Société des Pétroles de Madagascar, la Société de Recherches et d'Exploitation



L'extraction par galeries de mines est caractéristique de l'activité de Pechelbronn.

des Pétroles du Cameroun, toutes sociétés d'économie mixte. Deux sociétés étrangères, la Gulf (américaine) et la Shell (anglo-hollandaise) demandèrent et obtinrent chacune un permis de recherches en Tunisie. Un syndicat, où les Fonds publics ont actuellement la majorité, fut constitué pour l'exploration de la Haute Alsace. La société Esso-standard se vit accorder un permis de recherches dans la région de Bordeaux. Enfin, une société française en voie de création se propose d'explorer un périmètre situé dans la région des Deux-Sèvres.

Cette simple énumération évoque l'ampleur donnée depuis sept ans à l'effort d'organisation des recherches de pétrole en France métropolitaine et dans les pays d'outre-mer.

Nous allons voir maintenant dans quelle mesure cet effort a déjà porté ses fruits.

SITUATION ACTUELLE

La Régie Autonome des Pétroles a exécuté les forages nécessaires pour mettre en valeur son gisement de Saint-

Marcet qui produit actuellement 280 millions de mètres cubes de gaz par an, équivalant à 600.000 tonnes de charbon. Ce gaz est dégazoliné dans l'usine moderne de Boussens (Haute-Garonne) où l'on a recueilli l'année dernière 14.784 tonnes d'essence, 7.677 tonnes de butane et 3.775 tonnes de propane. Il est ensuite conduit par un réseau de pipe-lines vers les villes de Toulouse, Agen, Bordeaux, Tarbes, Pau et vers certaines usines de la région. Il est employé soit comme combustible pour les usages domestiques ou pour le chauffage industriel, soit comme matière première pour la fabrication de l'ammoniaque.

D'autre part, la Régie Autonome des Pétroles, indépendamment des recherches qu'elle poursuit dans son périmètre de la région de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), en a entrepris de nouvelles dans le Jura, en Bresse et en Savoie.

La Société Chérifienne des Pétroles a découvert en 1948 un gisement éruptif dans la région de l'Oued Beth, au Sud-Ouest de Petit-Jean et, depuis lors, a reconnu plusieurs extensions de ce gisement qui fournit actuellement 325 tonnes de pétrole par jour. Elle traite sa production dans une raffinerie qu'elle a construite à Petit-Jean et qu'elle est en train de compléter par une installation de cracking catalytique.

Les travaux exécutés par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine ont conduit, dans les derniers jours de l'année 1949, à la découverte du gisement éruptif peu profond de Lacq (Basses-Pyrénées) dont la production actuelle est de 830 tonnes de pétrole par jour. A la fin de 1951, un forage, poursuivi sur la même structure en vue d'explorer les niveaux sous-jacents, a donné lieu, à la profondeur de 3.560 mètres, à une violente éruption de gaz que l'on a eu quelque peine à maîtriser. Cette manifestation témoigne de l'existence probable d'un second gisement susceptible de produire du gaz formé d'hydrocarbures avec une proportion élevée d'hydrogène sulfuré d'où le soufre pourra être extrait et peut-être aussi du pétrole. Deux nouveaux forages ont été mis en route pour l'exploration de ce second gisement.

La Société Nationale de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Algérie a découvert en 1949 à Sidi Aïssa, dans la région d'Aumale, un gisement de pétrole qui produit actuellement 120 tonnes par jour et qui offre de belles perspectives de développement.

Les forages entrepris sur l'anticlinal du Cap Bon par la Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en

Tunisie ont rencontré en 1949 un niveau productif de gaz dont le débit potentiel théorique dans l'état actuel des travaux est de l'ordre de 200.000 mètres cubes par jour et qui va être mis en exploitation. Un pipe-line conduira ce gaz à la ville de Tunis qui l'utilisera comme combustible à la place du gaz de houille.

Un puits foré par la Société Nationale des Pétroles du Languedoc Méditerranéen à Gallician, en Camargue, est entré à la fin de 1951 dans un terrain imprégné de pétrole. Ce puits débite régulièrement 5 tonnes par jour depuis le début de 1952. De nouveaux forages, en cours d'exécution, ont pour but de confirmer l'existence à cet endroit d'un gisement commercialement exploitable et d'en préparer la mise en production.

Enfin, des indices de pétrole très encourageants ont été observés l'année dernière dans un puits foré près de la localité alsacienne de Staffelfelden par les Mines Domaniales de Potasse. Le Syndicat d'Etudes et de Recherches de Pétrole en Alsace poursuit la reconnaissance par forages de la formation où ces observations ont été faites.

La production totale de pétrole brut en France métropolitaine correspond actuellement au rythme annuel de 375.000 tonnes (1). Elle ne couvre donc qu'une part encore faible du tonnage traité par les raffineries françaises qui s'est élevé en 1951 à 18.553.000 tonnes. Il convient de préciser d'ailleurs qu'une part de la production de ces

raffineries, de l'ordre de 5.000.000 de tonnes, a été exportée en Afrique du Nord, dans les territoires d'outre-mer et à l'étranger.

PROJETS D'AVENIR

Il existe en France métropolitaine et dans les possessions françaises d'outre-mer de vastes étendues de terrains sédimentaires dont l'exploration par forages n'a pas encore été commencée.

Nous avons parlé du permis de recherches obtenu par la Société Esso-standard dans la région de Bordeaux. Cette société en effectue actuellement l'étude préliminaire détaillée par des procédés géophysiques et y mettra un premier forage en route dans les premiers mois de l'année prochaine.

Nous rappellerons aussi les intentions de la société en cours de formation qui envisage de chercher du pétrole dans le département des Deux-Sèvres.

Le Sahara, considéré jusqu'à ces derniers temps comme totalement déshérité par la nature, retient maintenant l'attention des milieux pétroliers. Sur une étendue de l'ordre de 800.000 kilomètres carrés, les terrains sédimentaires compris entre l'Atlas et le Hoggar se présentent dans des conditions qui autorisent l'espoir d'y trouver des accumulations d'hydrocarbures. Trois groupes effectuent actuellement des démarches en vue d'y obtenir des permis de recherches.

La région connue sous le nom de Bassin de Paris et qui englobe la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie, la Normandie, avec en outre une partie des anciennes provinces limitrophes des précédentes, suscite elle aussi l'intérêt

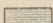



(1) 525.000 tonnes avec l'Afrique du Nord.

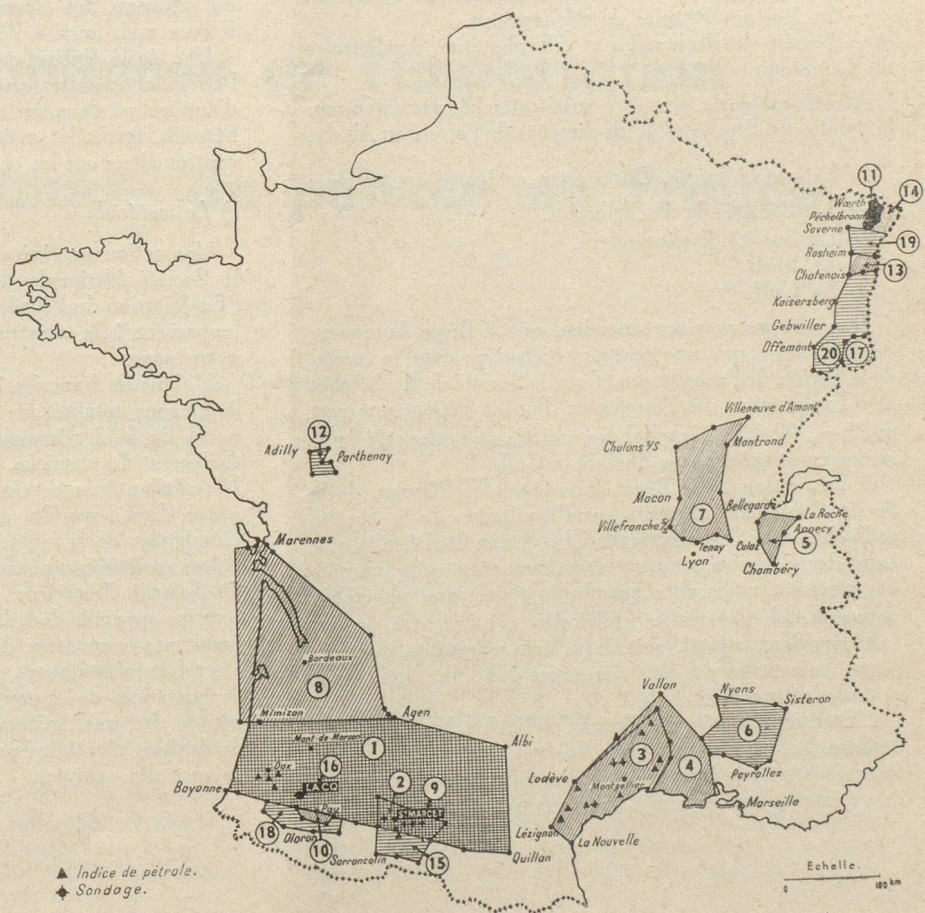
Carte de droite :

Périmètres des permis de recherches et d'exploitation, ainsi que des gisements en exploitation.

Légende :

- 2, 5, 6, 7, 9, 15 : Régie Autonome des Pétroles.
- 11, 13, 14, 18, 19, 20 : S. A. d'Exploitations Minières Pechelbronn.
- 1, 10, 16, 17 : Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
- 3, 4 : Société Nationale des Pétroles du Languedoc Méditerranéen.
- 8 : Esso-standard.
- 12 : Société des Recherches Minéralogiques et d'Études des Ressources du sous-sol du Département des Deux-Sèvres.

-  Permis demandés.
-  Permis octroyés.
-  Gisements en exploitation.
-  Recherches autorisées par dispositions spéciales.



des organismes de recherche de pétrole. Une campagne de préreconnaissance géologique et géophysique entreprise à l'instigation et aux frais du Bureau de Recherches de Pétrole y a relevé des possibilités de nature à justifier l'exécution de forages d'exploration. Il est probable que des permis de recherches ne tarderont guère à être demandés dans cette région.

Nous mentionnerons pour terminer ce chapitre les prospections géologiques effectuées il y a quelques années en Nouvelle Calédonie. L'exploration des zones reconnues intéressantes dans ce pays donnera lieu prochainement à l'exécution de quelques forages.

LES MOYENS DE TRAVAIL

a) *Le financement*

Les organismes de recherches de pétrole français appartiennent à trois types :

1. *L'établissement public*, représenté par la seule Régie Autonome des Pétroles.

2. La *société d'économie mixte* à participation majoritaire de l'Etat, qui est la forme des sociétés suivantes :

- Société Chérifienne des Pétroles.
- Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
- Société Nationale des Pétroles du Languedoc Méditerranéen.
- Société Nationale de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Algérie.
- Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Tunisie.
- Société des Pétroles d'Afrique Equatoriale Française.
- Société des Pétroles de Madagascar.
- Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles du Cameroun.

A cette catégorie peut être aussi rattaché, par extension, le Syndicat d'Etudes et de Recherches de Pétrole en Alsace.

3. La *société privée*. Dans cette catégorie on trouve :

- La Société de Pechelbronn.
- La Société Esso-standard.
- La Shell.
- La Gulf.

Nous devons préciser cependant que la Régie Autonome des Pétroles a pris une petite participation dans le capital de la Société de Pechelbronn et que la Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Tunisie détient une part de 35 p. 100 dans le capital des sociétés de nationalité tunisienne constituées par la Shell et la Gulf.

A l'exception de la Régie Autonome des Pétroles, de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, de la Société de Pechelbronn et de la Société Chérifienne des Pétroles qui, à des degrés divers, trouvent dans leurs recettes les moyens de trésorerie nécessaires pour alimenter leurs recherches nouvelles, les sociétés de recherches continuent à puiser, soit dans leur capital, soit dans leurs emprunts, tout ou partie, suivant les cas, des ressources dont elles ont besoin pour leurs travaux.

L'Etat, représenté par le Bureau de Recherches de Pétrole, et dans les pays d'outre-mer, les gouvernements locaux, fournissent leur part de ces ressources aux sociétés d'économie mixte en participant à leurs augmentations de capital.

De plus, le Bureau de Recherches de Pétrole leur consent des prêts.

Le reste du financement est assuré par les capitaux privés.

Il est, bien entendu, souhaitable que ces capitaux s'investissent de plus en plus largement dans les recherches de pétrole. Afin de les y encourager, une mesure provisoire a été prise et des solutions définitives sont à l'étude.

Le Fonds de Soutien aux hydrocarbures nationaux, alimentés par le budget de l'Etat, verse aux sociétés concessionnaires de gisements exploités des subventions proportionnelles à leur production. Ce régime prendra fin avec l'année 1953.

On envisage de protéger ensuite le pétrole national par une mesure douanière. D'autre part, diverses initiatives tendent à l'attribution aux sociétés de recherches françaises d'avantages fiscaux analogues à ceux qui, aux Etats-Unis et au Canada, ont puissamment aidé au développement considérable de la production du pétrole dans ces pays. Les capitaux apportés à ces sociétés bénéficieraient d'une exemption d'impôt. De plus les sociétés de recherches seraient autorisées à verser chaque année en franchise d'impôt, une partie de leurs bénéfices, de l'ordre de la moitié, à une provision pour reconstitution de gisements. Il est encore trop tôt pour formuler un pronostic sur le succès de ces propositions, mais il n'est pas sans intérêt d'en connaître l'existence.

b) *Le personnel d'encadrement*

L'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole, rattachée à l'Institut Français du Pétrole, fournit aux sociétés de recherches les ingénieurs et les géologues dont elles ont besoin, de même qu'elle alimente les cadres de l'industrie du raffinage. Ses élèves sont appréciés non seulement en France mais aussi à l'étranger.

Une école, également rattachée à l'Institut Français du Pétrole et installée au Maroc où elle trouve un champ d'application dans les travaux de la Société Chérifienne des Pétroles, forme les maîtres-sondeurs qui jouent le rôle de contremaîtres sur les chantiers de forage.

c) *Le matériel*

Une action persévérante menée depuis la libération par la Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole a permis de donner un large développement à la construction du matériel de forage dans notre pays.

L'industrie française fournit à nos sociétés de recherches la presque totalité des tiges de forage, des tubes et des outils de fond nécessaires à leurs travaux. Elle construit également des derricks, des pompes de forage, des moteurs Diesel adaptés au service des sondes et de nombreux accessoires. Les demandes qu'elle reçoit de l'étranger sont un témoignage de la bonne qualité de ses fabrications.

Les sociétés françaises de recherches sont encore obligées d'acheter à l'étranger, et principalement aux Etats-Unis, certains appareils dont la consommation restreinte ne justifierait pas le montage de leur production en France. Mais ces achats n'atteignent pas 20 p. 100 des dépenses totales de matériels de forage, c'est-à-dire que l'extraction du pétrole français, génératrice par elle-même d'économies de devises, n'entraîne pas une charge excessive pour notre balance des comptes.

André Blanchard